Édito – Comment accueillir l'exaspération des parents et le terrible de l'enfant ?

écrit par Christelle Sandras

Connaissez-vous ce nouveau signifiant de la modernité : parentologie ? C'est l'étude des relations entre les parents et les enfants et des techniques pour apprendre aux parents comment éduquer leur enfant, dans une mise en relation de compétences et de savoir-faire. En France, nous ne trouvons que peu de choses sur la parentologie. Un service de l'hôpital d'Argenteuil dispose d'un pôle psychiatrie et santé mentale, dont une unité transversale de parentologie. C'est aux États-Unis que John F. Taylor, psychologue familial, a développé ce concept. Décrit sur son site comme un innovateur dans le domaine du TDAH[2], il veut éduquer les parents grâce à des techniques (il a créé plus de deux cents documents pédagogiques) pour qu'ils apprennent à gérer les défis familiaux et scolaires de leurs enfants atteints de TDAH. La parentologie a pour mission de « libérer la puissance du potentiel humain et de promouvoir une excellente santé mentale [3]». Ainsi, nous trouvons sur le site, un webinaire intitulé : « Comment sortir du cycle ignorer-harceler-crier-punir : une bonne discipline ne signifie pas un défilé sans fin de harcèlements, de réprimandes, de temps morts ou de punitions. Au lieu de cela, il met l'accent sur la prévention des mauvais comportements en premier lieu, en affrontant rapidement lorsqu'un mauvais comportement se produit, puis en guidant l'enfant ou l'adolescent vers une meilleure maîtrise de soi à l'avenir[4]». Ici la relation parents-enfants pourrait se résoudre à des techniques d'apprentissage.
Loin d'une éducation des parents, Nicole Borie dans son très beau texte, propose un autre accueil de l'exaspération : l'entendre, la prendre au sérieux, sans la faire taire, ni du côté des parents, ni du côté des enfants, pour donner chance à « un lien plus séparé » de se produire.
Bonne lecture !

[1] *Taylor J., Parentology, À propos du Dr John Taylor : Guide de parentologie, disponible sur internet.*
[2] *Ibidem*
[3] *Ibid.*